

# Viens contribuer à ma réussite !



## Conseiller(ère) en formation scolaire - 532

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 1 novembre 2024

📅 Expiré à l'interne le : 1 novembre 2024

### DESCRIPTION DU POSTE

Viens m'aider dans mon cheminement

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île Québec



## Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous aux 345 professionnel(le)s passionné(e)s qui accompagnent chaque jour nos élèves et nos équipes-écoles afin de favoriser la réussite de tous.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos professionnels](#)

### À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) est actuellement à la recherche d'un conseiller ou d'une conseillère en formation scolaire pour un surcroît.

### TYPE D'EMPLOI

Surcroît à temps partiel

### DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible

### LIEU DE TRAVAIL

Réseau ÉDADU

### RÉMUNÉRATION

De 29,05 \$ à 49,80 \$ Taux horaire selon la convention collective en vigueur.

### NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller en formation scolaire comporte plus spécifiquement des fonctions d'information, conseil, aide, évaluation et accompagnement auprès des élèves jeunes et adultes en ce qui a trait au développement de leur carrière et au choix d'un profil de formation adapté à leurs caractéristiques individuelles.

### ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- Connaît les conditions d'admission relatif aux différents programmes de la formation professionnelle;
- Supporte les élèves dans la recherche de moyens visant à leur permettre de surmonter les difficultés inhérentes à la réalisation de leur projet de formation ainsi qu'à leur insertion sociale et professionnelle;

📅 Entrée en fonction : non disponible

📅 Type d'emploi : Surcroît / Temps partiel

🕒 Quarts de travail : Jour

🕒 Heures de travail : non disponible

📍 Emplacement : Sur les lieux du travail

💰 Salaire : \$29.05 - \$49.80 CAD Taux horaire

👥 Syndiqué : Oui

### Documents requis

✅ CV

### Documents facultatifs

- ✅ Lettre de motivation
- ✅ Diplômes / Certificats
- ✅ Relevé de notes
- ✅ Évaluation comparative des diplômes

- Planifie, organise et anime des activités d'information scolaire et professionnelle afin de présenter les exigences des programmes de formation, la nature des professions, la situation et l'évolution du marché du travail;
- Conseille les équipes administratives des centres formation et le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision;
- Travail en présentiel.

#### QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'études de 1er cycle universitaire en lien avec l'emploi notamment en développement de carrière:
  - Information scolaire et professionnelle;
  - Orientation.
- BAC en orientation;
- Connaissance des particularités des élèves étrangers et issus de l'immigration.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

*Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.*

*Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).*

#### AVANTAGES



Accès à un programme d'insertion professionnelle



Soin porté à l'accueil et à l'intégration



Culture de développement professionnel



Flexibilité et stabilité d'emploi